Siège Social : Margo et Pascal Debaty
11, rue du Prieuré
38420 DOMENE
Tel : 04 76 77 90 49
Pascal.debaty@wanadoo.fr
Identification WALDEC : W381000855
Adresse blog : http://aunomdanna.free.fr

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2010

L' an deux mille dix, le 29 juin à 20h30, les membres de l'association se sont réunis à la salle moyenne du diapason de Domène sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par Mme Annie Vercoutère en sa qualité de présidente.
Le président constate que 10 membres du CA sont présents sur 12, la secrétaire est démissionnaire et la trésorière adjointe est excusée.
27 membres adhérents de l'association sont présents (16) ou représentés, le nombre total des voix est ainsi de 27.

Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le vice président rappelle l'ordre du jour :

1. bilan moral
2. bilan d'activités
   Rappel des missions
   Présentation des activités
3. bilan financier
   Présentation et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2009/2010
   Présentation et approbation du budget pour l'exercice 2010/2011
4. fixation du montant des nouvelles adhésions
5. élection du nouveau CA

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du bilan moral, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Vice Président rappelle les missions de l'association qui restent inchangées depuis sa création:

- donner une existence sociale à Anna
- accompagner Anna et sa famille dans leur vie quotidienne
- favoriser l'intégration des personnes handicapées
- soutenir la recherche médicale en faveur du syndrome de Rett

Le bureau avait choisi de développer la mission d'intégration du handicap pour l'année 2009/2010.

La présidente fait un bref résumé des activités réalisées pendant l'année écoulée:

- soirée cabaret en octobre 2009 animée par le groupe Epti'concert. Cette soirée musicale a permis de récolter de l'argent pour l'association. Voir rapport financier.
- Participation au Téléthon 2009 au gymnase de la Moulinière à Domène. Le projet était centré autour de l'accueil des personnes en fauteuil, démonstrations diverses et sensibilisation aux moyens de déplacement des personnes à mobilité réduite. L'association a choisi de ne plus être le moteur de l'organisation du Téléthon sur la commune de Domène et a informé les élus.
- Une commission communication a travaillé à la mise en place d'un site qui va intégrer le blog et permettre de déployer une communication plus élargie en direction des partenaires de l'association et devenir un outil pour les prochains projets.
- Une commission a travaillé à la mise en place d'un lieu d'écoute : Handy Ecoute. Une dizaine de personnes se sont formées et ce lieu d'écoute (ligne, local et documents) devrait être opérationnel à la rentrée 2010. (1h par semaine le mardi soir)
- Le prochain projet " ARETT Toi pour courir" a été présenté en première partie de réunion. Il va mobiliser les adhérents sur la période de septembre 2010 à mai 2011. En partenariat avec l'AFSR, il s'agit de réaliser une course relais de Lille à Marseille du 7 au 22 mai 2011 afin de trouver un parrain pour l'AFSR et de réaliser des animations et conférences autour du syndrome de Rett.

Après lecture du bilan d'activités, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Mme Hoc-Tarrajat nous a fait lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2009/2010. (Synthèse en pièce jointe)
L'assemblée approuve les comptes de l'association arrêtés au 31/05/2010 lesquels font apparaître un résultat positif de 4 944 euros. Dès lors quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget pour l'exercice 2010/2011, l'assemblée approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2010/2011.
Le CA a décidé de ne pas augmenter les cotisations cette année, le montant reste donc à 10 euros par personne et par an.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Deux membres du bureau ne se sont pas représentés.
Il est procédé à l'élection des administrateurs à bulletin secret.
Sont déclarés régulièrement élus (11 sièges)

- M. Pascal Debaty né le 13/04/1962 à Huy (Belgique), demeurant 11, rue du Prieuré 38420 Domène et exerçant la profession d'ingénieur.
- Mme Margo Debaty née le 10 mai 1958 à Swiebodzin (Pologne), demeurant 11, rue du Prieuré 38420 Domène et exerçant la profession d'éducatrice spécialisée.
- Mme Martine Vignon née le 13/07/1956 à Toulouse (31), demeurant 3, rue des jardins 38420 Domène et exerçant la profession de professeur.
- M. Emmanuel Reynier né le 20 avril 1964 à Chambéry, demeurant 6, rue Montroux 38420 Domène et exerçant la profession d'informaticien
- Mme Nathalie Hoc-Tarrajat née le 10 février 1970 à Bourgoin-Jallieu, demeurant 42, chemin des grives 38420 Domène et exerçant la profession de chef d'entreprise.
- Mme Nathalie Cutrone née le 21 avril 1966 à Belleville sur Saône, demeurant 24, chemin de la masse 38420 Domène et exerçant la profession de technicienne de laboratoire.
- M. Gérard Amodru né le 17 janvier 1954 à La Tronche, demeurant 19, ter rue Marius Charles 38420 Domène et exerçant la profession d'informaticien.
- Mme Christine Millier née le 01 juin 1956 à La Tronche, demeurant 19, ter rue Marius Charles 38420 Domène et exerçant la profession de psychologue scolaire.
- Mme Chantal Truchy née le 27 avril 1961 à La Tronche, demeurant 5, allée des gentianes 38420 Domène et exerçant la profession d'infirmière.
- Mme Michèle Seguinard née le 18 mars 1943 à Créteil (Val de Marne), demeurant 13 rue J. Jaurès 38420 Domène et exerçant la profession d'assistante maternelle.
- Mme Annie Vercoutère née le 03 septembre 1961 à La Clayette (71), demeurant 20, rue du repos 38610 Gières et exerçant la profession de professeur des écoles.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

Les membres du CA ont ensuite élus les membres du bureau :

Présidente :	Annie Vercoutère
Vice-Président :	Pascal Debaty
Trésorière :	Nathalie Hoc-Tarrajat
Trésorière adjointe :	Nathalie Cutrone
Secrétaire :	Christine Millier
Secrétaire Adjoint :	Gérard Amodru

Il a été décidé à l'unanimité que la trésorière Mme Nathalie Hoc-Tarrajat est habilitée à faire fonctionner le compte bancaire de l'association.

Fait à Domène le 1 juillet 2010.

La présidente La secrétaire

Annie Vercoutère Christine Millier